

**2011/3573 - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations du secteur Danse sur le Fonds d'Intervention Culturel pour un montant global de 130 500 euros - Approbation de deux conventions « cadre »** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 20/06/2011, p. 1361)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, je continue avec des subventions de fonctionnement aux associations du secteur de la danse sur le Fonds d'Intervention Culturel. Là encore nous réalisons un effort cette année, puisque nous sommes passés de 90.000 euros à 130.500 euros pour aider les compagnies de danse sur notre territoire, 16 compagnies aidées au lieu de 11 en 2010 ce qui, si je tiens compte d'un certain nombre d'autres modalités de soutien hors FIC, je pense à la compagnie Hallet Eghayan et les aides sur les subventions pour aider les compagnies à partir à l'étranger grâce à l'Institut français, convention avec laquelle nous combinons puisqu'une partie est prise sur notre budget, nous aidons aujourd'hui à hauteur de 255.000 euros les compagnies lyonnaises.

Un petit mot sur la compagnie de Maguy Marin qui a souhaité, après avoir quitté la direction du centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape, pouvoir créer et travailler à Lyon et à laquelle nous apportons une aide particulière, de même pour les compagnies « La Baraka » et « Les Pockémon Crew ». Cette délibération a reçu un avis favorable de la Commission Culture.

Mme BERRA Nora : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous avons eu droit à un petit plaidoyer sur les transports sur Lyon, mais si nous, nous voyons les choses par le « petit bout de la lorgnette », en tout cas cela a au moins une vertu : cela montre à quel point nous nous préoccupons de la qualité de vie à Lyon et je vous invite à faire la même chose puisque avant d'envisager le COL, peut-être pourriez-vous montrer un peu plus de pro-activité sur des choses qui vous incombent directement et je veux parler du Tronçon Ouest du Périmétrique qui ressort de votre responsabilité ainsi que celle du Conseil général.

Mon propos Monsieur le Maire, concerne la Maison de la danse pour laquelle j'avais déjà eu l'occasion de vous interroger au cours du dernier Conseil municipal sur le possible « déménagement » de cette Maison de la danse du 8<sup>e</sup> arrondissement vers la Confluence. Cette relocalisation de la Maison de la danse nous interpelle un peu, non pas sur la question de la pertinence du projet puisque nous n'avons aucune information, l'information est absente de votre équipe municipale alors que le bruit s'en répand dans tout Lyon. En l'absence de réponse de votre part, Guy Darmet a eu la gentillesse de m'adresser une lettre, avant son départ, pour m'éclairer quelque peu sur la nature de ce projet, et je l'en remercie.

En revanche, Monsieur le Maire, sans vouloir prendre aujourd'hui position sur le fond de ce dossier qui est loin d'être arrivé à maturité, j'aimerais connaître précisément votre position sur ce dossier que vous avez éludé lors de notre dernière réunion du Conseil. Il me semble en

effet légitime de connaître le point de vue du maire pour éviter, comme d'habitude, que les élus de votre Conseil comme les Lyonnais, soient les derniers informés des décisions ou orientations que vous prenez de plus en plus autoritairement avec une méthode de concertation qui relève de la mystification.

J'en veux pour preuve l'épisode récent de l'aménagement de la Part-Dieu, où pour briller vous avez communiqué sur des orientations et sur ce projet déjà bien avancé, pour vous, au MIPIM à Cannes, alors que nul ne le connaissait à Lyon !

Alors pour éviter cela je réitère mes deux questions du dernier Conseil municipal, en espérant que cette fois, vous y répondrez.

1- Quelle est votre position sur ce transfert de la maison de la danse à la Confluence ? Quelles études, quelle méthode, quel budget, quel calendrier ?

2- Qu'envisagez-vous, si ce déménagement était confirmé, pour la reconversion du site sur le 8<sup>e</sup> arrondissement ?

M. LE MAIRE : Merci Madame Berra, je vais tout d'abord vous dire de ne pas avoir d'inquiétudes sur le tronçon Nord du périphérique. Vos activités nationales ne vous donnent peut-être pas le temps de regarder l'actualité lyonnaise, mais vous sauriez si vous aviez regardé les choses que nous avons une réunion -pour lancer la procédure du tronçon Ouest du périphérique- conjointe Communauté urbaine – Conseil général la semaine prochaine et c'est évidemment au cœur de l'actualité, je ne doute pas d'ailleurs que dans ce dossier vous nous accompagnerez. Toutes les réticences qui ne manqueront pas de se faire jour au nom de la méthode, au nom de ceci ou de cela, vous nous aiderez à les surmonter.

Pour ce qui concerne la politique culturelle de la Ville, M. Képénékian a commencé à répondre. Je voudrais profiter de l'occasion que vous me donnez pour dire combien aujourd'hui l'agglomération lyonnaise est considérée comme une grande ville de la Culture, en particulier par le Ministre de la Culture qui ne manque jamais une occasion de célébrer les politiques culturelles qui sont menées dans cette ville.

Il est vrai que lorsque nous regardons les directeurs que nous avons placés à la tête de ces institutions, on s'aperçoit que nous avons placé les meilleurs, que nous avons fait appel aux meilleurs.

Serge Dorny à la tête de l'Opéra est reconnu aujourd'hui dans l'Europe entière. Pour l'Orchestre national de Lyon, va arriver à cette rentrée, Leonard Slatkin, considéré comme un des plus grands chefs d'orchestre mondiaux. Pour la Maison de la danse je veux saluer Guy Darmet qui a fondé cette maison et qui l'a portée jusqu'à ses plus hauts sommets. Toutes celles et tous ceux qui ont participé au dernier défilé de la danse, qui se sont réunis sur cette place Bellecour, totalement remplie

par des dizaines de milliers de Lyonnais qu'il a fait danser avec Dominique Hervieu d'ailleurs - c'était le passage du témoin – et qui se souviennent encore de ces images absolument extraordinaires. C'est Sylvie Ramond au Musée des Beaux-Arts qui est extraordinaire. C'est Marie-Anne Privat-Savigny dont nous avons parlé tout à l'heure que nous avons fait venir à Gadagne parce que nous souhaitions après celle qui avait porté Gadagne sur « les fonds baptismaux » si je puis dire, nous voulions qu'il y ait des politiques d'animation qui soient de grandes politiques. C'est le Théâtre Nouvelle Génération où Nino d'Introna s'est hissé au niveau des plus grands.

Chaque fois qu'une institution change de directeur, nous essayons de faire en sorte que les directeurs qui arrivent soient à la hauteur de ceux qui nous ont quittés. Je pense, par exemple, au Théâtre de la Croix-Rousse où Jean Lacornerie fait un travail maintenant tout à fait remarquable. Nous l'avions emprunté à Oullins, il donne des résultats exceptionnels sur le Théâtre de la Croix-Rousse.

Lorsque nous avons fait venir Dominique Hervieu qui venait de Chaillot, c'est la première fois qu'un certain nombre d'artistes consacrés à Paris, Chaillot ce n'est pas rien, décident d'abandonner une scène parisienne pour venir à Lyon. Cela me semble marquer une certaine évolution. Avec Dominique Hervieu, nous avions décidé de pouvoir envisager de faire une grande maison qui serait entièrement dédiée à la danse. Nous allons travailler à ce projet pour la Confluence, développer une maison de la danse qui sera consacrée à cet art, qui doit faire de Lyon, la capitale mondiale de la danse.

Autant nous étions sur la monstration d'une capitale reconnue, autant nous avons encore à progresser dans le domaine de la création. Faire en sorte que par rapport à Montpellier qui avait un peu ce challenge de la danse créative, par rapport à Lyon qui était un festival « monstratif », nous allons essayer de faire confluer ces deux logiques et créer la plus grande Maison européenne.

Qu'allons-nous faire dans le 8<sup>e</sup> ? Bien évidemment, nous n'allons pas abandonner ce qu'est la maison de la danse. Nous allons faire venir de jeunes talents dans cette maison et nous avons déjà quelques idées de ce que nous ferons dans le futur. Comme elles sont à l'état débauches, d'esquisses, nous n'en dirons pas plus... car bien évidemment, la maison de la danse n'est pas quelque chose qui se fait en 3 minutes ½. C'est quelque chose qui va faire le début du prochain mandat. C'est à cet horizon là que nous allons développer ce projet.

Je ne suis pas inquiet pour le 8<sup>e</sup> arrondissement en matière culturelle avec ce que nous faisons : avec l'Institut Lumière et le festival international du cinéma, sur ce que fait, par exemple, Mme Marie-Odile Fondeur pour faire venir un certain nombre de grands restaurateurs à côté de l'Institut Lumière, sur ce qui est en train de se faire sur le plan de

l'urbanisme, le 8<sup>e</sup> arrondissement est un arrondissement, on le sait bien, Monsieur le Maire, qui est en train de monter en puissance.

En revanche, j'aurais deux interrogations, deux interrogations liées à la santé. Peut-être pourriez-vous infirmer mes craintes ? Mes craintes c'est que le projet Etoile d'hadronthérapie soit un peu renvoyé aux oubliettes. Et puis, le deuxième : je n'arrive pas à convaincre qu'il faut se décider pour que nous ayons un nouveau bloc médical à Edouard Herriot. On me dit même qu'un certain nombre d'autorités poussent à ce que nous déménagions Edouard Herriot pour aller sur l'Est de l'agglomération. C'est quelque chose que je ne saurais envisager.

Si vous pouvez me donner un coup de main sur ces deux dossiers. A Lyon toutes les bonnes volontés doivent pouvoir converger... Je disais tout à l'heure dans une petite interview que je faisais pour le site « OLTV », je citais une vieille devise latine « *Virtus Unita Fortior* » qui tout simplement veut dire en français « l'union fait la force ». Si vous voulez bien participer à cette union, c'est bien volontiers que nous accepterons votre aide sur ces dossiers.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)